

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 13 mars 2023

Date d'envoi : 13 mars 2023

Date d'affichage : 13 mars 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17-2023
Du LUNDI 20 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

Présents : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON A ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, VACHERESSE Marc, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FAR Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine.

Absents ayant donné procuration : 3 –Yves BOIRON à Jean-Marie ALLIX, Christine ROURE à Philippe ROUX, Serge SCOTTO DI VETTIMO à Martine MARION.

Secrétaire de séance : Elisabeth MAZON

OBJET : Approbation du règlement du City-Park (terrain multisports et piste de running)

Après avoir pris connaissance du projet de règlement du City-Park joint à la présente délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le règlement du City-Park (terrain multisports et piste de running) ;
- Donne tout pouvoir au Maire pour l'application du présent règlement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,
Elisabeth MAZON



Le Maire,
Philippe ROUX

